



***Lycée Français International
Henri-Matisse***
Quartier Hamramba
Moroni – Union des Comores

Téléphone : 328 52 20

Site : www.lfihm.org

LIVRET D'ACCUEIL à destination des parents



01/08/2025

Livret d'accueil parents 2025-2026



Votre enfant va rentrer pour la première fois à l'école ou, déjà scolarisé, il intègre notre établissement.

Toute l'équipe du Lycée Français International Henri-Matisse vous remercie pour ce choix.

En tant que parent, vous participez également à la réussite scolaire et au bien-être de votre enfant. En effet, l'éducation de l'élève est portée par la famille et l'École grâce à un travail de coopération basé sur une relation de confiance mutuelle.

Dans ce livret d'accueil, vous trouverez les informations pratiques concernant l'établissement et les équipes.

SOMMAIRE

• Le mot de la Provisseure		Page 4
• Le mot du Président		Page 5
• Le lycée français Henri-Matisse	Histoire et organigrammes	Pages 6-15
• Informations pratiques		Pages 15-29
• Calendrier scolaire	p.18-19	
• Horaires	p.20-21	
• Absences et retards	p.22	
• Santé – Sécurité	p.23-24	
• Divers : fournitures, casier, objets égarés, téléphone à l'école	p.25	
• Aide à la scolarité : bourse	p.26	
• Activités périscolaires	p.27-28	
• Enseignements de spécialité et Baccalauréat	p.29	
• Inscriptions et paiement	p.30-31	
• Mémo des dates à ne pas manquer	p.32	
• Les locaux		Pages 33-42
• Les contacts utiles et les équipes		Pages 43-55
• Les événements de l'AEFE		Pages 56-57
• La communication		Pages 58-63
• La représentation des parents		Pages 64-67
• Pour aller plus loin		Pages 68-69

Le mot de la Provisseure

Chers parents d'élèves,

Fondé en 1979, notre établissement accueille à la rentrée scolaire 2024 488 élèves scolarisés de la maternelle à la Terminale. Il fait partie du réseau mondial de l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), le plus grand réseau d'établissements scolaires au monde qui compte 580 établissements implantés dans 139 pays qui scolarisent près de 395 000 élèves dont un tiers sont français et deux tiers d'autres nationalités.

Les établissements d'enseignement français à l'étranger cultivent les valeurs d'excellence pour tous, de partage et de rayonnement. Ils permettent de suivre une scolarité de qualité à dimension internationale, portée par l'exigence de l'éducation « à la française » et ouverte sur le pays d'accueil.

Choisir le LFIHM de Moroni, c'est faire le choix d'une éducation à la fois exigeante et bienveillante au sein d'un réseau scolaire unique au monde. C'est aussi faire le choix d'un établissement qui fait la promotion du plurilinguisme et du multiculturalisme à travers un apprentissage précoce et renforcé des langues (français, anglais, shikomori, espagnol, arabe et latin).

Nous sommes fiers de nos excellents résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) comme au Baccalauréat avec 100% de réussite, plusieurs mentions Bien et Très bien dont une avec les félicitations du jury.

Ces résultats sont le fruit de l'engagement et du professionnalisme de l'ensemble du personnel (enseignants et non enseignants) ainsi que celui de l'implication des familles dans la scolarité de leur enfant. Que chacun en soit ici remercié.

Nous travaillons toujours à améliorer la qualité du service offert, en aménageant nos espaces, en recrutant du personnel qualifié et en portant une attention particulière au respect du vivre ensemble.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos élèves des conditions propices à leur réussite et à leur épanouissement.

Nous vous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'une très bonne année scolaire dans notre établissement !

La Provisseure, Annick LEONI

Le mot du Président du Comité Directeur de l'Association des Parents d'Elèves

Chers parents, chers élèves,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en tant que nouveau Président de l'Association des Parents d'Élèves (APE) du Lycée Français International Henri-Matisse, après deux années passées au poste de trésorier général.

Depuis plusieurs années, grâce à l'engagement de nombreuses familles et bénévoles, notre APE a pu initier et accompagner de nombreux projets au service de notre communauté scolaire. Je tiens à saluer le travail remarquable accompli par les équipes qui m'ont précédé et à souligner leur précieuse contribution à la vie de l'établissement.

Notre école grandit avec nos enfants. Ensemble, nous avons le devoir de leur offrir un cadre d'apprentissage solide, bienveillant et ouvert sur le monde. C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture, dès la rentrée prochaine, de la **Section Européenne Anglais**, une avancée importante vers l'excellence et l'internationalisation de notre établissement.

La vie scolaire au LFIHM ne se limite pas aux cours. Elle englobe aussi les activités culturelles, sportives et les événements fédérateurs organisés tout au long de l'année. L'APE y joue un rôle clé en étant un pont entre les familles, l'équipe éducative et les différents partenaires de l'école.

Je remercie chaleureusement les équipes pédagogiques, administratives et techniques, ainsi que les membres du bureau de l'APE et tous les parents bénévoles pour leur engagement constant, en particulier dans un contexte sanitaire encore exigeant.

Je vous invite à participer activement à nos réunions, à vous impliquer dans nos actions, et à partager vos idées. L'APE a besoin de chacun de vous. C'est ensemble que nous pouvons faire vivre une communauté scolaire dynamique, inclusive et tournée vers l'avenir.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre soutien. Bien cordialement,

Le Président de l'APE
Dr Said Abdallah AHMED

CARTE D'IDENTITE DU LYCEE

Le Lycée Français International Henri-Matisse est une cité scolaire accueillant les élèves en primaire et au secondaire de la très petite section à la terminale.

C'est un établissement scolaire privé conventionné avec l'Etat français via l'[Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger \(AEFE\)](#) *, **employeur des personnels détachés** du ministère français de l'Education nationale.

Le LFIHM est [homologué](#) * de la Petite Section de maternelle jusqu'à la terminale.

L'établissement est géré par l'[Association des Parents d'Elèves \(APE\)](#) * qui est propriétaire des murs, juridiquement responsable et **employeur de tous les personnels recrutés sous contrat de droit local**.

L'AEFE et l'APE sont liées par une [convention](#) *.

[Le Conseil de Gestion](#) * vote le budget et en contrôle l'exécution.

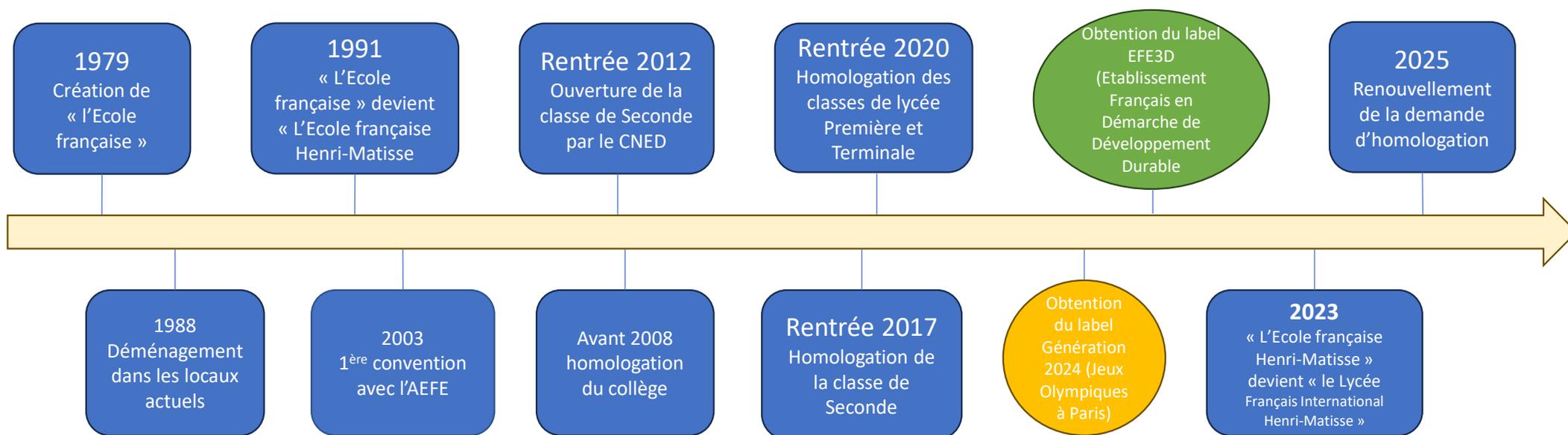
[Le Conseil d'Établissement](#) * représente les différentes instances spécifiques et traite tous les aspects relatifs au fonctionnement pédagogique et à la vie de l'établissement.

L'établissement en bref

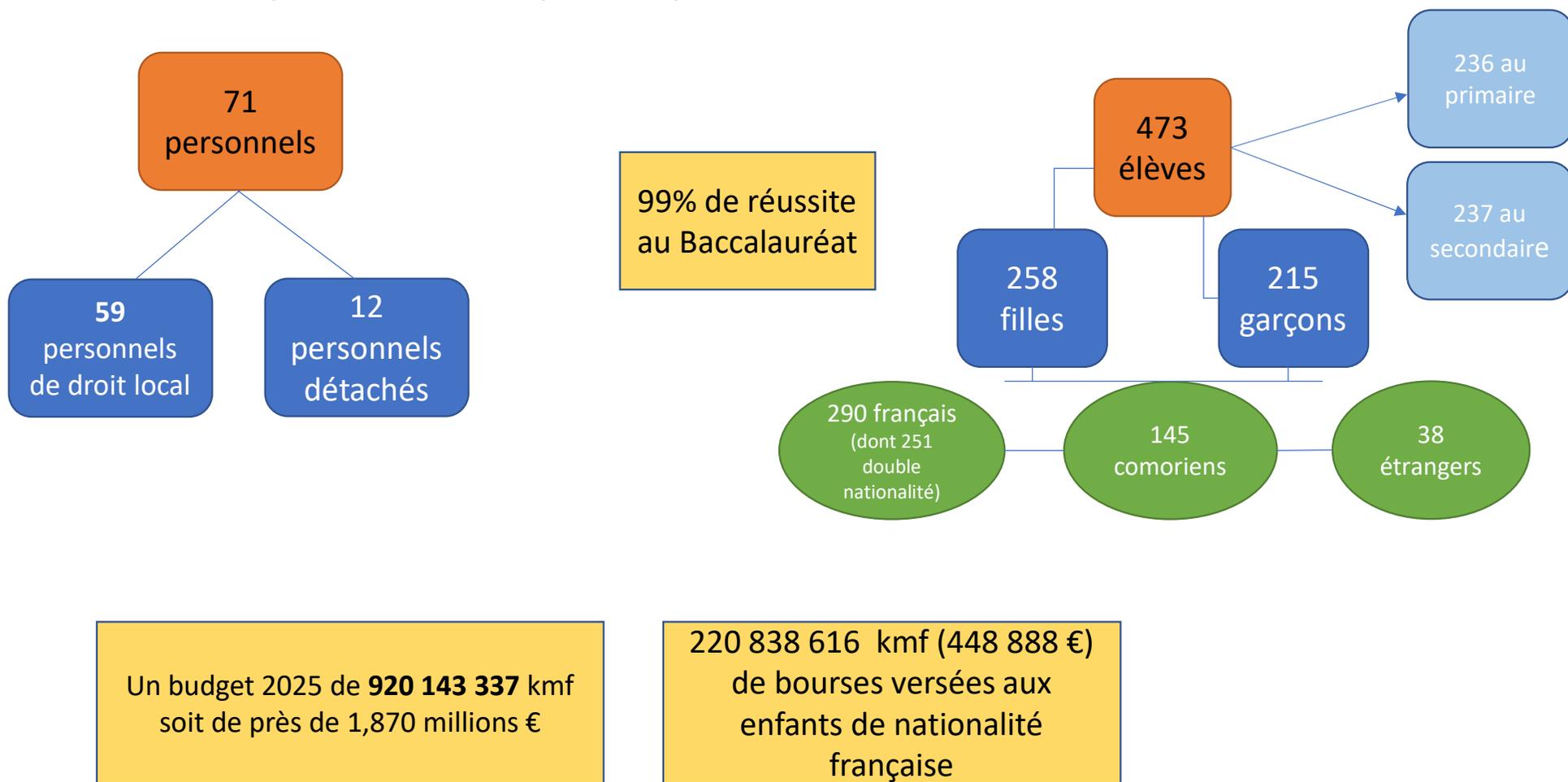
- **Date de création** : 1979
- **Direction et gestion du lycée** : le lycée est dirigé par une proviseure nommée par l'AEFE et est géré financièrement par un comité de gestion élu par les parents d'élèves.
- **Homologation** : le lycée est homologué pour tous les niveaux attestant de leur conformité aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français.
- **Centre d'examens** : l'établissement est centre d'examen pour le DNB et le Baccalauréat (les élèves ne se déplacent plus).
- **Les enseignants** : le lycée emploie des enseignants titulaires du Ministère de l'Education Nationale détachés auprès de l'AEFE, ainsi que des enseignants et personnels recrutés localement.
- **Les élèves** : environ 490 élèves de 11 nationalités différentes.
- **Les locaux** : les espaces d'enseignement sont clairement identifiés (maternelle, élémentaire et secondaire) avec des cours de récréation et des bibliothèques séparées. D'autres locaux sont partagés : webradio, salle informatique, plateau sportif, réfectoire, salle polyvalente, infirmerie. Certaines salles sont réservées à l'enseignement des sciences et à l'expérimentation (laboratoire et salles de sciences).

Son histoire

De l'école française au Lycée Français International Henri-Matisse



Le Lycée en quelques chiffres – 2024-2025



Année scolaire 2025-2026 - Organisation des classes

Trois classes de maternelle

- Très petite et petite section
- Moyenne section
- Petite et Grande section

Sept classes d'élémentaire

- CP
- CP - CE1
- CE1-CE2
- CE2
- CM1 - CM2 A
- CM1 - CM2 B
- CM1 - CM2 C

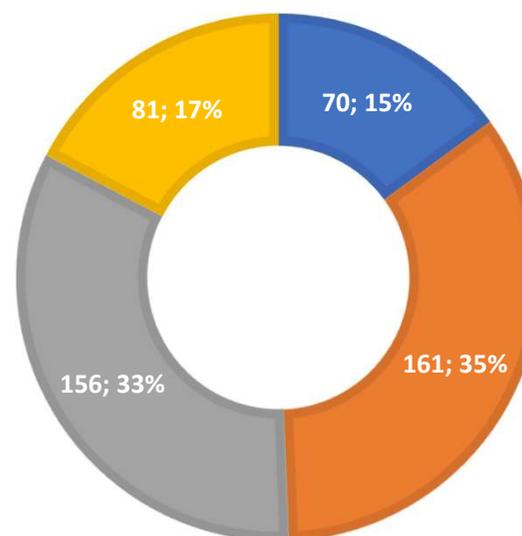
Sept classes de collège

- 6^e A
- 5^e A et 5^e B
- 4^e A et 4^e B
- 3^e A et 3^e B

Quatre classes de lycée

- Seconde A et B
- Première
- Terminale

■ Maternelle ■ Élémentaire ■ Collège ■ Lycée



Total élèves 468

L'établissement est homologué de la Très Petite Section maternelle à la Terminale

Un établissement dynamique

Evénements AEFE

Semaine des lycées français du monde, Forum des métiers,
Semaine de la francophonie,
Semaine de la presse,
Ambassadeurs,
Ambassadrices En Herbe,
Mai des langues, Semaine des sciences, Orchestres des lycées français du monde,
Olympiades de mathématiques...

Evénements de l'établissement

Fête du sport,
Bazar de Noël,
Bazar de l'Aïd,
Twarab,
Spectacle de fin d'année

Mais aussi

- Une association sportive
- Une bibliothèque au Primaire
- Un Centre de Documentation et d'Information au Secondaire (avec une bibliothèque en ligne)
- Des excursions et visites de musée



Activités périscolaires

Théâtre, Football,
Basket ball, Judo,
Danse, Yoga, Echecs,
Boxe éducative...



et inclusif

Le lycée français international Henri-Matisse est le seul établissement inclusif des Comores.

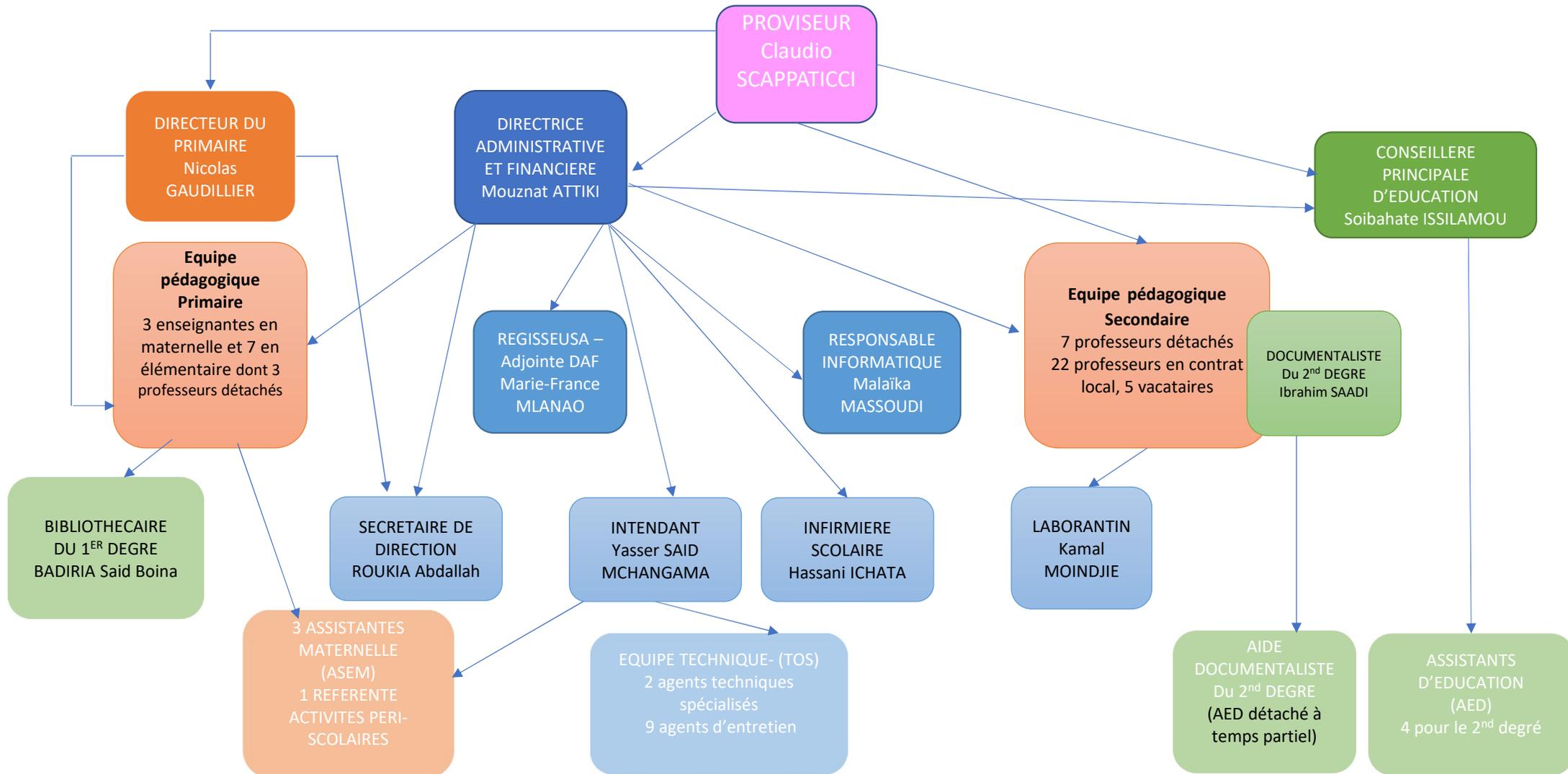
Qu'est-ce qu'une école inclusive ?

L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

L'École inclusive s'adresse particulièrement aux enfants à besoins éducatifs particuliers, c'est-à-dire aux élèves qui ont besoin d'un accompagnement et/ou d'une adaptation des enseignements pour réussir à l'école : élèves à hauts potentiels, élèves allophones, élèves en situation de handicap (physique, mental ou sensoriel), élèves en difficulté scolaire, élèves présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...).

Tout enfant est accueilli au Lycée Français International Henri-Matisse. Pour aider à l'inclusion de tous, un certain nombre de dispositifs sont prévus : présence d'un adulte auprès d'élève(s) (AESH), aménagement du temps scolaire, aménagements des épreuves et des évaluations...

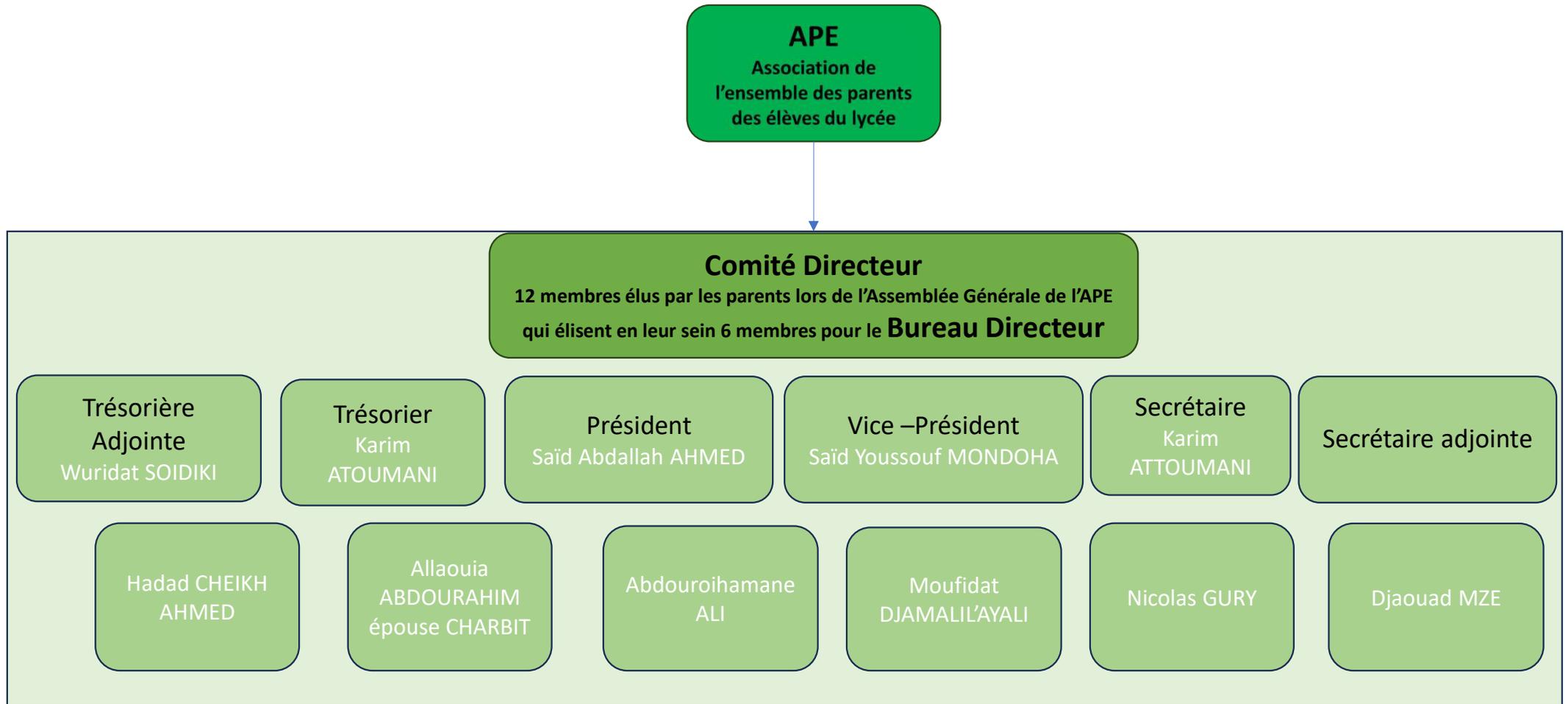
Organigramme fonctionnel du Lycée Français International Henri-Matisse - Année scolaire 2024-2025



L'APE (Association des Parents d'Elèves)

- Le LFIHM est un établissement géré par des parents d'élèves. Son développement repose sur l'engagement bénévole de parents réunis dans l'Association des Parents d'Elèves.
- En inscrivant leurs enfants au Lycée, les parents d'élèves deviennent membres de droit de l'APE.
- Les membres de l'Association réunis en assemblée générale élisent leurs représentants : le Comité Directeur. Ses membres gèrent l'établissement en étroite concertation avec le Chef d'établissement et dans le cadre de la convention signée avec l'AEFE.
- L'assemblée générale de l'Association se réunit au moins une fois par an pour :
 - Procéder à l'élection ou au renouvellement des membres du Comité Directeur,
 - Entendre les rapports financiers,
 - Approuver les budgets prévisionnels,
 - Approuver les décisions importantes.

Organigramme de l'organisme gestionnaire du Lycée Français Henri-Matisse - Année 2025



INFORMATIONS PRATIQUES

- Calendrier scolaire
- Horaires
- Absences et retards
- Santé sécurité
- Divers
 - Fournitures scolaires
 - Casiers élève (uniquement pour le collège)
 - Objets égarés
 - Téléphone
- Aide à la scolarité : bourse

INFORMATIONS PRATIQUES Suite

- Les enseignements de spécialité et le baccalauréat
- Inscriptions et paiement
- Mémo des dates à ne pas manquer

Vacances et calendrier scolaire

Le calendrier du lycée est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'établissement : www.lfihm.org

- Périodes vacances 2025-2026

- Du vendredi 17 octobre 2025 après la classe au mardi 28 octobre 2025 inclus
- Du mercredi 17 décembre 2025 après la classe au dimanche 4 janvier 2026 inclus
- Du vendredi 20 février 2026 après la classe au dimanche 8 mars 2026 inclus
- Du vendredi 24 avril 2026 après la classe au dimanche 10 mai 2026 inclus
- Le vendredi 3 juillet 2026 après la classe

- Jours fériés 2025-2026

- Jours fériés fixes : mardi 11/11/25 (Armistice 14-18) et mercredi 12/11/25 (Entrée des Comores à l'ONU), lundi 06/04/26 (Pâques), vendredi 01/05/26 (Fête du travail), jeudi 14/05/26 (Ascension), 25/05/26 (Pentecôte), 06/07/26 (Indépendance)
- Jours fériés préfixés (peuvent être modifiés) : 04/09/25 (Maoulida), 19-20/03/26 (Aïd El-Fitr), 27 – 28/05/26 (Aïd El-Kebir), 16/06/26 (Muharram).

CALENDRIER DES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Hors présence élèves

Année scolaire 2025-2026

Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 14h – le vendredi de 8h à 11h

- Du jeudi 23 au mardi 28 octobre 2025
- Vendredi 2 au samedi 3 janvier 2026
- Du mardi 3 au Vendredi 6 mars 2026
- Du mardi 5 au Vendredi 8 mai 2026
- Du mardi 7 au Vendredi 10 juillet 2026
- Du Jeudi 20 au lundi 31 août 2026
- **PRE RENTREE des enseignants le Lundi 1er septembre 2026 de 7h30 à 16h30**

HORAIRES D'OUVERTURE

- Le lycée est ouvert au public durant les 36 semaines de temps scolaire :
 - de 7h20 à 18h00 du lundi au jeudi
 - de 7h20 à 16h00 le vendredi
 - de 7h20 à 11h30 le samedi
- *Les horaires de chaque bureau sont affichés sur les portes*
- Des permanences administratives avec ouverture au public sont organisées pendant les congés scolaires de 8h00 à 14h00 (cf page précédente).
- Le planning de ces permanences est affiché à l'extérieur du lycée avant les vacances.

HORAIRES DES COURS

PRIMAIRE

- 7h20 : Accueil des élèves
- Horaire de classe De 7h30 à 12h50 les lundis et mercredis
 De 7h30 à 12h55 les mardis et jeudis
 De 7h30 à 11h30 les vendredis

SECONDAIRE

- 7h20 : Ouverture du portail
- Horaire des cours De 7h30 à 18h du lundi au jeudi
 De 7h30 à 16h les vendredis
 Les samedis matin : en fonction des activités

Absences et retards

- ➡ Les absences et retards doivent être justifiés le plus rapidement possible.
- **Primaire** : contacter le secrétariat *(voir page contacts utiles)*
 - **Secondaire** : contacter la Vie scolaire

*Nous vous rappelons que l'école est obligatoire dès 3 ans dans la législation française. L'école attend une assiduité de la part de tous les élèves.
Pas d'absences non justifiées ni de départs anticipés en vacances.*

- ➡ Tout au long de l'année, les parents sont tenus de récupérer leur(s) enfant(s) à l'heure. En cas de retard, des pénalités peuvent être appliquées et facturées.

Santé et sécurité

- Une infirmière est présente tous les jours pour soigner les enfants. Elle assure les soins de base en cas de petite blessure ou de fatigue passagère et contacte les parents directement pour des cas plus sérieux afin qu'ils viennent chercher leur enfant.
- En cas d'urgence, la Direction de l'établissement contacte les parents et prend les mesures qui s'imposent concernant les soins et le transfert de l'élève (appel des urgences, demande d'évacuation par ambulance si nécessaire).
- Une visite médicale obligatoire est prévue pour les enfants de Grande Section maternelle, CM2 et 3^{ème}.
- Toute information liée à une particularité de santé doit être obligatoirement communiquée. Une procédure pourra être mise en place en cas de besoin. Si l'élève a besoin de prendre des médicaments pendant le temps scolaire, un PAI (projet d'accueil individualisé) est alors mis en place entre la famille, le médecin, l'infirmière.
- Un grand nombre des membres du personnel est formé à la «prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC1), qui est la formation de base aux premiers secours en France.
- Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, tous les personnels sont invités à être vigilants afin de déceler si des élèves sont victimes de traitements portant atteinte à leur intégrité dans les salles de cour et dans les espaces communs, que ce soit sous forme physique ou verbale.

PPMS : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

- Le lycée a élaboré un PPMS mis à jour chaque année. L'objectif de ce plan de mise en sûreté est d'être prêt à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un événement majeur, c'est-à-dire d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.
- Les risques :
 - Risques chimiques,
 - Naturels (tempête, éruption volcanique, tsunami,...)
 - Attentat ou intrusion
 - Incendie
- Selon le risque auquel nous devons faire face, il convient d'évacuer l'établissement, de se mettre à l'abri ou de se confiner.
- **Les élèves sont sensibilisés à ces risques et participent plusieurs fois par an à des exercices d'évacuation ou de confinement.**

DIVERS

- Manuels et fournitures scolaires
 - Liste des fournitures déposée avant l'été sur le site
- Des casiers sont mis à disposition des élèves du secondaire, en priorité pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} (les élèves des autres niveaux doivent en faire la demande à la Vie scolaire)
 - Un cadenas est à prévoir
- Téléphoner de l'école
 - L'utilisation du téléphone portable est interdite dans l'enceinte de l'école. En cas d'urgence, les élèves peuvent demander à appeler au secrétariat ou à la vie scolaire.
- Vêtements égarés
 - Des vêtements et objets égarés sont retrouvés tous les jours et laissés à disposition dans des bacs. L'établissement ne peut être tenu responsable des vêtements perdus et nous vous recommandons fortement de les marquer.
 - Deux fois par an, les vêtements non réclamés sont offerts à des enfants dans le besoin.

Aide à la scolarité - Bourses scolaires

Une bourse scolaire peut être allouée par l'Etat français sous conditions de ressources pour aider à la scolarité.

La demande de bourse doit être **renouvelée chaque année** et le dossier doit être impérativement déposé dans les délais réglementairement fixés par le poste diplomatique ou consulaire. **Les dates sont transmises par courriel et affichées au lycée : campagne en décembre-janvier et rattrapage en septembre pour les nouveaux arrivants.**

- L'élève doit être de nationalité française (peu importe la nationalité du parent qui en a la charge)
- **Le demandeur et l'enfant doivent être inscrits au registre mondial des français établis hors de France auprès du Consulat (liste consulaire).**
- L'enfant doit être inscrit dans l'établissement.
- **Attention** : la demande de bourse et l'inscription auprès de l'établissement scolaire sont deux formalités différentes.

Les activités péri-éducatives

- Des activités **périscolaires** sont proposées par le LFIHM du lundi au jeudi après le temps scolaire. Elles sont animées par des intervenants extérieurs (conventionnés par l'établissement) ou par des membres de l'équipe pédagogique de l'établissement. Ces activités concernent tous les niveaux de la grande section maternelle à la terminale.



- L'Association Sportive (AS), ouverte **aux élèves du secondaire**, propose le mercredi après-midi de pratiquer le basket-ball et le volley-ball.

Assurance pendant les activités

- La cotisation annuelle versée par les parents au mois de septembre (25 000 kmf en 2025) correspond à l'ensemble des frais administratifs. L'assurance scolaire souscrite par l'établissement est comprise dans ces frais et n'en est pas dissociable.
 - Les élèves sont assurés pour tout accident survenu dans le cadre de l'établissement mais également lors de toute sortie scolaire (piscine, visite pédagogique et transport,...) ainsi que pendant les activités périscolaires.

Enseignements de spécialité et baccalauréat

- Pour présenter l'examen du baccalauréat, les élèves doivent choisir trois enseignements de spécialité en Première et en conserver deux en Terminale. Le lycée offre un large choix de ces enseignements de spécialité:
 - HGGSP : Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
 - LCCE : Langues, Littératures et Cultures Etrangères option anglais
 - MATH: Mathématiques
 - PHYCHI : Sciences Physiques et Chimiques
 - SVT : Sciences et Vie de la Terre
 - SES : Sciences Economiques et Sociales
- En plus de ces enseignements, les élèves peuvent choisir au maximum une matière facultative en 1^{ère} et deux en Terminale :
 - 1^{ère} : latin ou arabe ou espagnol
 - Terminale : mathématiques expertes et/ou mathématiques complémentaires et/ou Droits et grands enjeux du monde contemporain.

Inscription

L'inscription d'un élève est subordonnée à la constitution d'un dossier :

- Fiche d'inscription complétée,
- Livret de famille ou Extrait du registre des naissances (mention des parents et des enfants),
- Jugement de tutelle pour les enfants dont les parents légaux sont restés en France,
- Dernier bulletin scolaire et décision de passage en classe supérieure ou décision d'orientation. En cours d'année, ajouter un certificat de scolarité,
- Certificat de radiation (exeat) de l'établissement précédent,
- Copie des feuillets de vaccination,
- 1 photo d'identité,
- Frais de 1^{ère} inscription payables une seule fois durant la scolarité et non remboursables.
- **NB** : *Les élèves non issus d'un établissement français public ou conventionné devront passer une épreuve de test de positionnement ou d'admission avant la rentrée.*

Paieiments

- Conformément au règlement financier, les frais d'écolage sont fixés par décision de l'Assemblée Générale des Parents d'Elèves.
- Les factures sont éditées au début de chacun des trois trimestres ; la 1^{ère} comprend 4 mois (septembre-décembre) et les frais annuels (dossier, fichiers, location des manuels scolaires).
- Ils sont exigibles d'avance mais peuvent être réglés mensuellement, sur 10 mensualités maximum d'août à mai. Année soldée fin mai impérativement.
- Pour les tarifs se référer à la fiche disponible dans l'établissement ou sur le site.

ATTENTION : la réinscription de votre enfant est subordonnée à la signature de l'engagement financier à retirer à la Régie.

Mémo et dates à ne pas manquer

- Bourses CCB2
(année scolaire en cours) Rattrapage en septembre pour les nouveaux arrivants : date butoir 16 septembre
- Examens
• Brevet
• Baccalauréat Inscriptions en novembre
- Bourses CCB1
(année scolaire suivante) Campagne en décembre-janvier
- Bourses d'enseignement supérieur Saisie à partir de janvier sur Parcours Sup
- Orientation et choix des spécialités Après les conseils de classe du mois de mars

Les locaux : Vue aérienne



Les locaux

- Les locaux du LFIHM sont séparés en deux parties distinctes ; l'une pour le Primaire (maternelle et élémentaire), l'autre pour le secondaire (collège et lycée).
- Au primaire les cours de récréation sont séparées
- Au secondaire, la cour est commune



Cour du collège et du lycée



Cour de l'élémentaire



Cour de la maternelle

La maternelle

Sport à l'école maternelle



L'heure du goûter

Les locaux spécifiques

- Les bibliothèques et centres de documentation
- Le plateau sportif
- La salle polyvalente
- Le laboratoire et les salles de sciences
- Le réfectoire

BCD et CDI

- La BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) au primaire et le CDI (Centre de Documentation et d'Information) au secondaire sont des lieux de convivialité et d'échanges autour de la lecture où les élèves sont les bienvenus tous les jours de la semaine, y compris pendant les récréations. Ils ont la possibilité d'emprunter des ouvrages ou de les consulter sur place.



Les livres de la BCD ou du CDI et les manuels sont remis gratuitement ou en location aux élèves. Nous vous remercions par avance de veiller à ce que les ouvrages soient tenus en bon état et rendus aux dates prévues. Les familles couvriront les manuels et veilleront à en prendre soin. Les manuels dégradés seront facturés.



Le laboratoire et les salles de sciences



Les deux salles de sciences sont équipées et permettent aux élèves du secondaire d'effectuer toutes les manipulations scientifiques utiles lors des cours de physique-chimie.

Le lycée dispose également d'un laboratoire. Un laborantin qui assiste les professeurs et prépare les expériences.



Sciences et Vie de la Terre



Expériences en chimie

Le plateau sportif et la salle polyvalente

- Le LFIHM dispose, dans ses murs, d'un plateau sportif équipé pour la pratique de l'Enseignement Physique et Sportif (paniers de basket ball, cages de foot-ball ou hand-ball, piste de course,...). Le plateau est également utilisé le mercredi après-midi dans le cadre de la pratique de l'Association Sportive.



01/08/2025

Judo dans la salle polyvalente



Livret d'accueil parents 2025-202

Les activités nautiques

- Les élèves pratiquent également la natation de la classe de grande section maternelle à la Terminale. Ils sont encadrés par les enseignants et un surveillant de baignade et se rendent à pied à la piscine du Retaj.



Le réfectoire

- Le LFIHM propose un service de restauration pour les élèves du secondaire.
 - Au forfait de un à cinq jours par semaine
 - Au ticket pour la prise de repas occasionnelle
- Les élèves du Primaire peuvent en bénéficier lorsqu'ils sont inscrits à 14h aux (APC) ou pour des activités périscolaires.
- Une commission des menus à laquelle assistent également l'infirmière, des élèves et des parents d'élèves se réunit régulièrement.
- Les repas sont confectionnés par l'hôtel-restaurant « Le Retaj » et les élèves déjeunent au plateau. Le self et la plonge ont été entièrement rénovés en 2024.



01/08/2025



Livret d'accueil parents 2025-2026



42

LES CONTACTS UTILES

**En cas d'absence de l'élève,
prévenir le plus rapidement possible**

- Pour le Primaire : la secrétaire au **328 52 20**
- Pour le Secondaire : la Vie scolaire au **347 49 46**

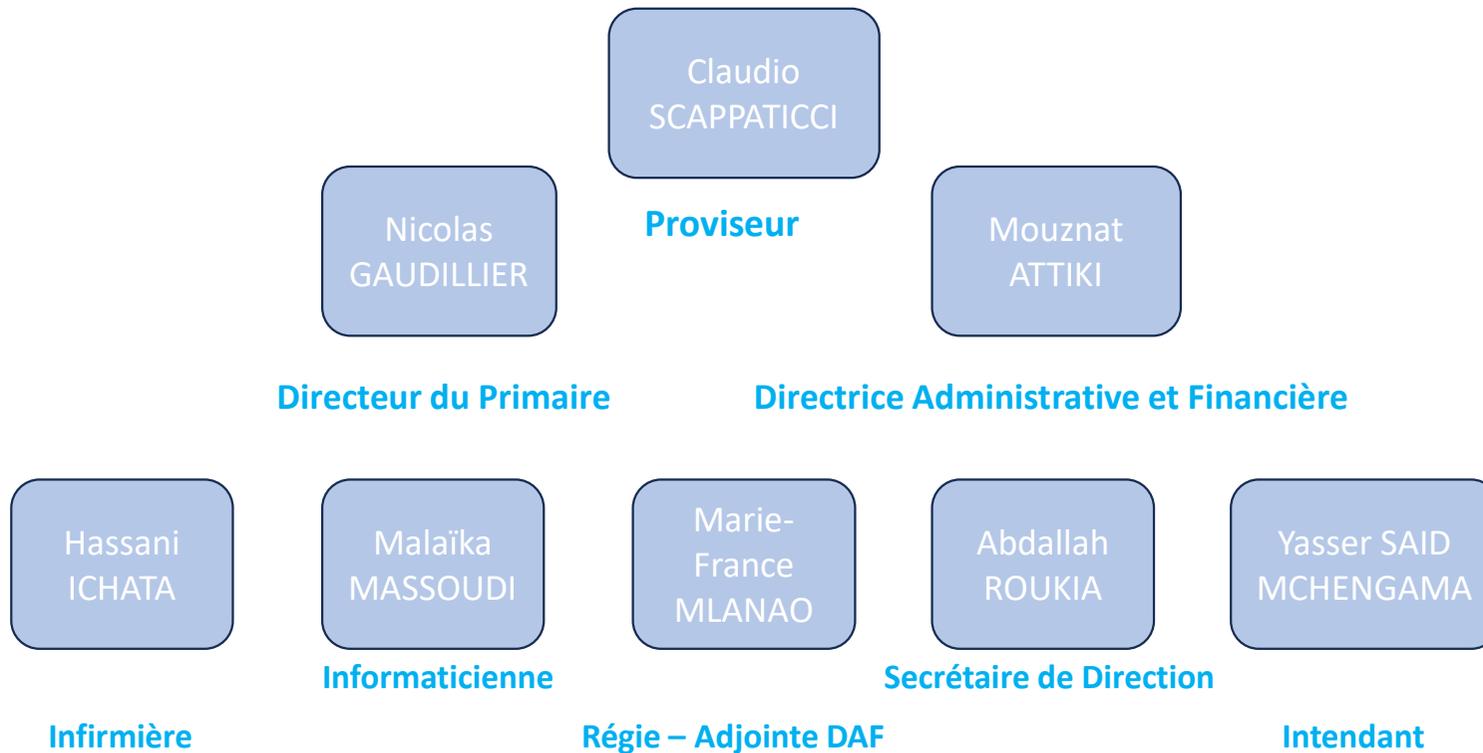
LES CONTACTS UTILES

- Secrétaire : Roukia ABDALLAH
secretariat@lfihm.org
Tel : 328 52 20
Whatsapp : +269 324 23 26
Prise de rendez-vous avec le Directeur du Primaire ou le Proviseur
- Régie : Marie-France MLANAO
regie@lfihm.org
Tel : +269 337 41 36
Paiement des écolages, achat de tickets repas et activités périscolaires
- Directrice Administrative et Financière : Mouznat ATTIKI
daf@lfihm.org
Tel : +269 324 57 62
Facturation des écolages, bourses scolaires
- Responsable Informatique : Malaïka MASSOUDI
daf@lfihm.org
Tel : numéro du secrétariat
Tout problème lié aux logiciels skolengo et Pronote

Les équipes du Lycée International Henri-Matisse

- Direction et Administration
- Vie scolaire (pour le collège et le lycée)
- Enseignants du Primaire : Maternelle et Élémentaire
- Enseignants du Secondaire : par pôles
- Technique

L'EQUIPE DE DIRECTION & L'ADMINISTRATION

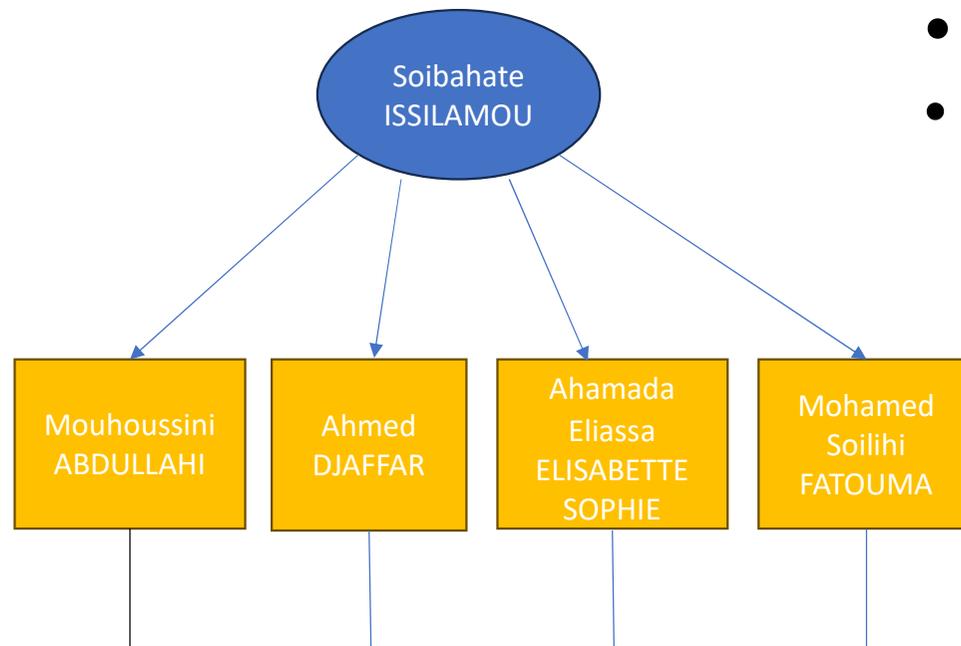


L'EQUIPE DE LA VIE SCOLAIRE

- Conseillère Principale d'Education : **poste 102**

- gère le service de la Vie Scolaire,
- personnel référent pour l'orientation

Tel : +269 347 49 46



Assistants d'Education **poste 110**

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU PRIMAIRE

La maternelle

Toute Petite
et Petite Section
TPS/PS

Said Mohamed
RACHIKA

Soilihi
HATOUOI

Petite et
Grande Section
PS/GS

Nathalie
ALLOUI

Zoubeïr
TOUMA

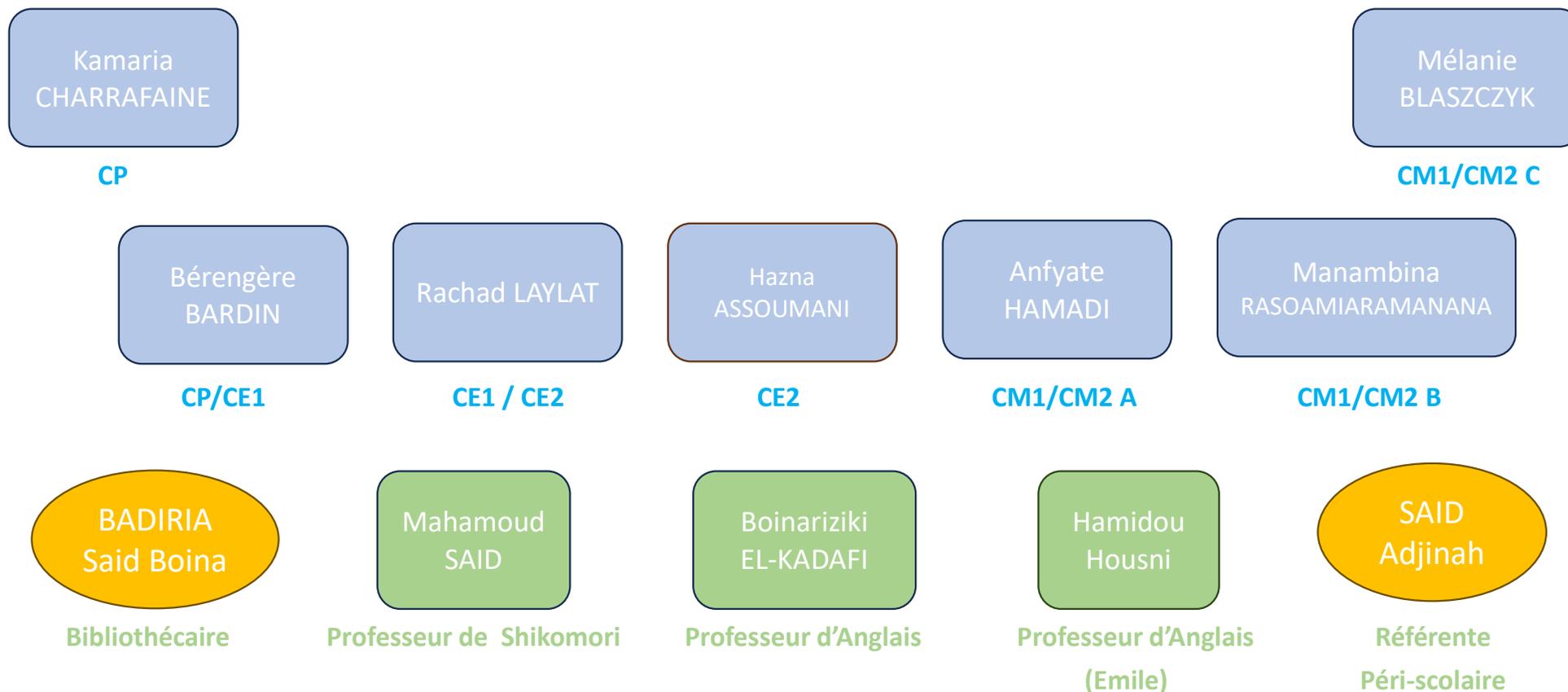
Moyenne Section
MS

Ali Achrafi
NASSUATI

Mikidadi
REHEMA

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU PRIMAIRE

L'élémentaire



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU SECONDAIRE

• Pôle Lettres-Sciences Humaines

Sciences Economiques

et sociales

Nadjma
ABDALLAH

Histoire-Géographie

Farouk
DJAMILY

Marianne
PETIT

Said
ABDEREMANE

Rahma
ABOUBACAR

Sandrine
GAUDILLIER

Lettres Modernes

Rudy
COCHEZ

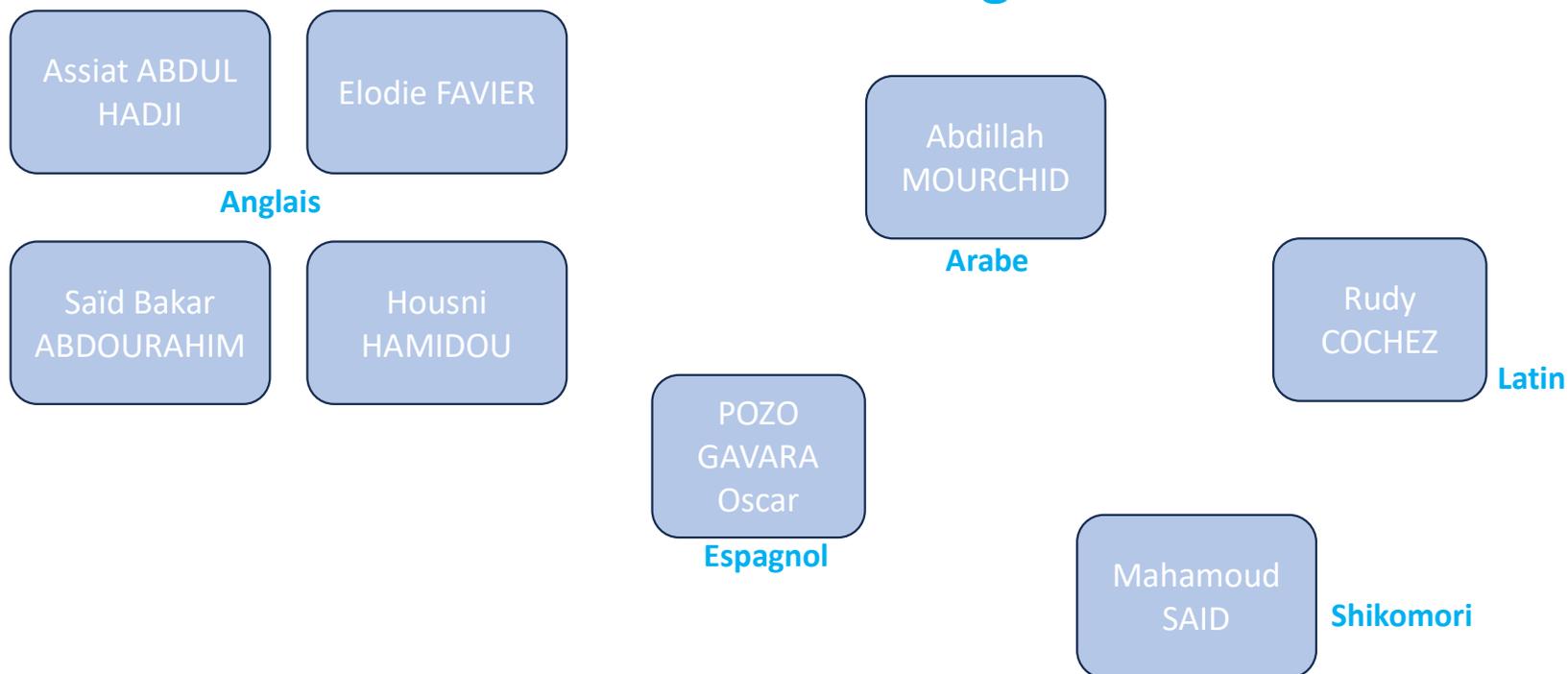
Djamil
BOINALI

Lettres Classiques

Philosophie

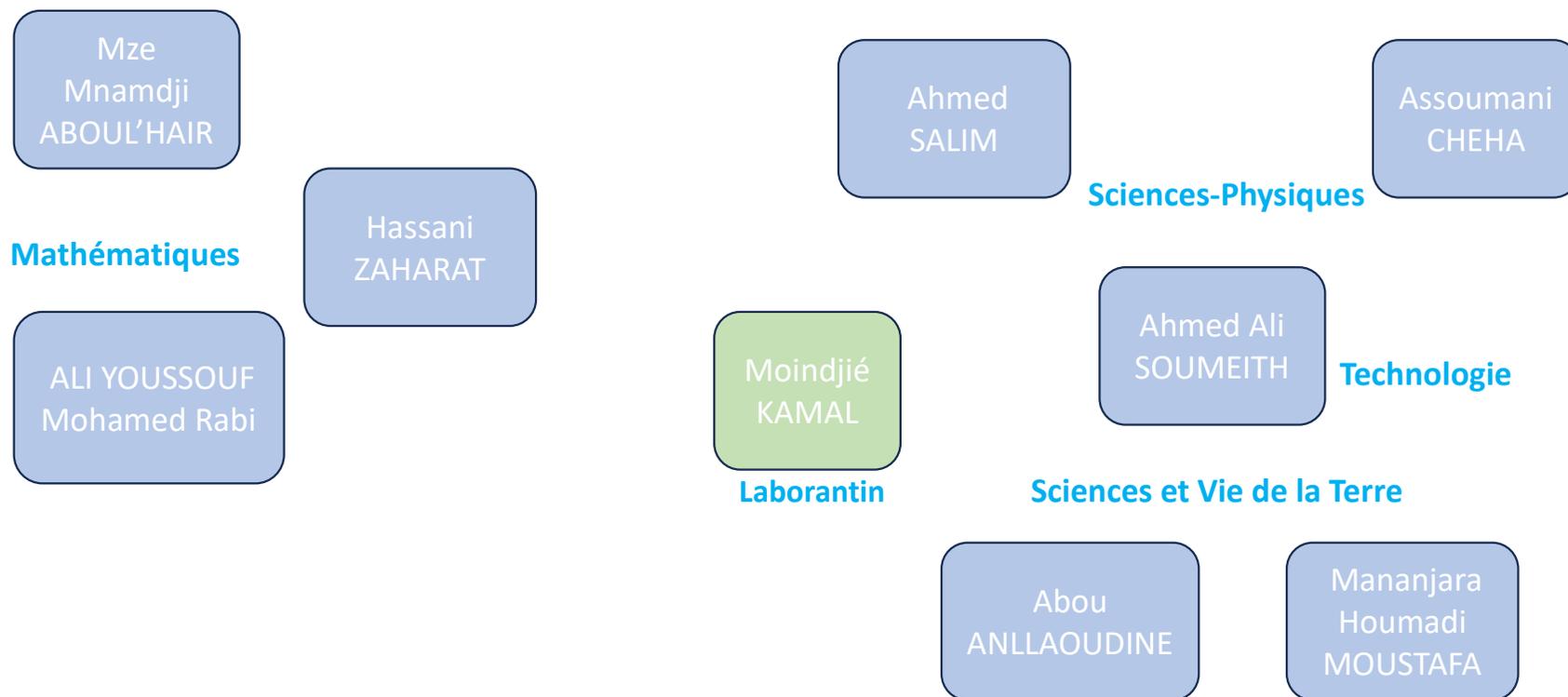
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU SECONDAIRE

• Pôle Langues



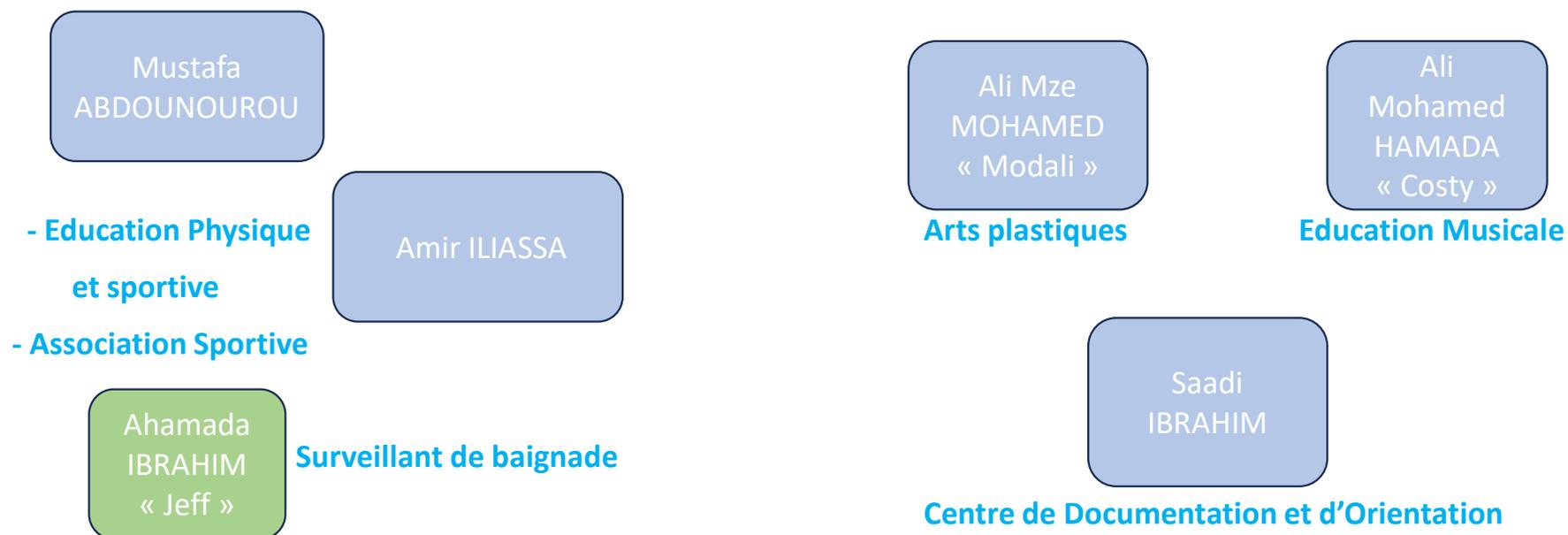
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU SECONDAIRE

• Pôle Sciences

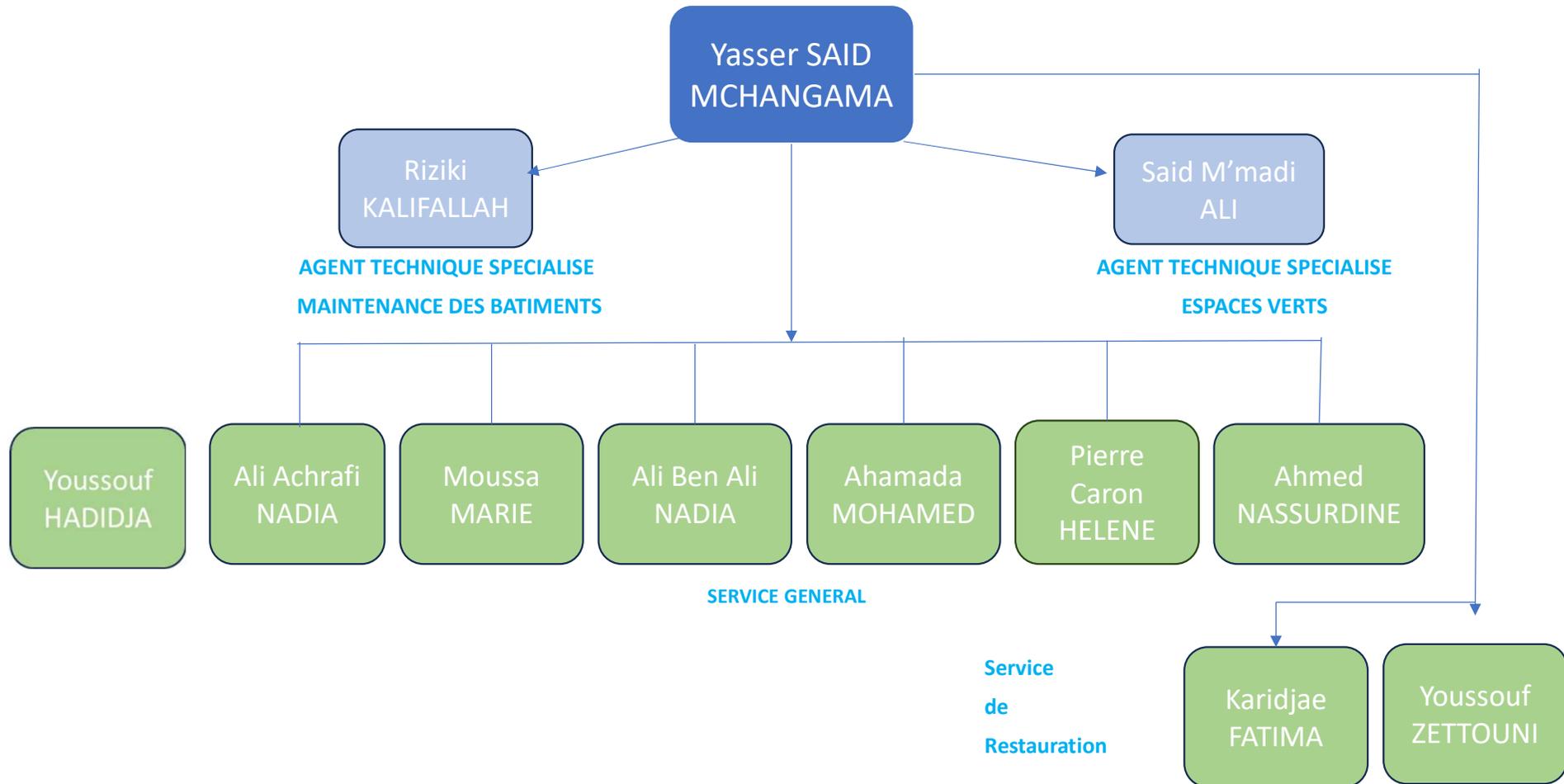


L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DU SECONDAIRE

• Pôles artistique, sportif et documentation



L'EQUIPE TECHNIQUE



LES EVENEMENTS AEFE

Tout au long de l'année, les élèves sont invités à participer aux événements culturels et/ou sportifs proposés par l'AEFE. Ces événements permettent à nos élèves de faire partie du réseau, de partager, de s'affronter amicalement et de rencontrer d'autres élèves du monde entier.

- Semaine des lycées français du monde en novembre-décembre
- Forum des métiers en janvier,
- Semaine de la francophonie en mars
- Semaine de la presse en mars
- Ambassadeurs, Ambassadrices En Herbe de janvier à avril
- Mai des langues
- Semaine de la science en mai
- Orchestre des lycées français du monde, les olympiades de mathématiques, le challenge danse, jeux internationaux de la jeunesse ,

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Ambassadeurs, Ambassadrices en Herbe

NOS FINALISTES

Ambassadeurs, Ambassadrices en herbe
aefe
ambassadeurs en herbe

Thème de la 11e édition
UN MONDE NUMÉRIQUE
INFET - PARADES

Finale établissement du samedi 18 mars 2023 au Palais du peuple

Rabiat
CM1-CM2
Cycle 3

Anissa
1re
Lycée

Azzam
5e
Cycle 4

Issam - Malik
CM2
Collectif

FORUM DES MÉTIERS
7e édition

ETUDIER EN FRANCE
STUDY IN FRANCE
www.aefefrance.com

Mme Zahab ALI
Campus France

Le Choix

elma

La communication

- La communication en milieu scolaire revêt une grande importance car elle permet aux différents acteurs de la communauté éducative de se comprendre, de se coordonner et de travailler ensemble dans un objectif commun, celui de favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.
- Une communication quotidienne fluide entre les différents acteurs de l'établissement permettra : un meilleur investissement des élèves, une amélioration des relations parents/enseignants, un investissement plus important des parents dans le suivi du processus d'apprentissage. Une relation de collaboration est plus qu'un simple échange d'information.

Les supports de communication

Le Lycée propose différents outils de communication, mais il est bien évident qu'en cas de problème important, un appel téléphonique ou un rendez-vous seront privilégiés.



Communication du grand public

Le site du LFIHM : www.lfihm.org

Contient les détails du fonctionnement de tous les services de l'établissement ainsi que des informations relatives à son actualité.

Le lycée est présent sur les réseaux sociaux ! Les comptes [Facebook](#) et [Instagram](#) sont alimentés régulièrement et vous permettent de suivre une grande partie des événements et actualités de l'établissement.



Plateformes administratives

[Skolengo](#)

Permet aux parents d'accéder à la facturation des écolages et de suivre les mouvements et le solde de leur compte après chaque paiement



Plateformes de communications pédagogiques

[Pronote](#) ([tutoriel en page 51](#)) et [Pronote Primaire](#)

Permet aux parents et aux élèves de consulter régulièrement, à partir de n'importe quel terminal connecté, l'emploi du temps, les notes, les absences et le cahier de texte électronique, ...

Les supports de communication

Le carnet de correspondance ou cahier de liaison pour tous les élèves de la Petite section de maternelle à la classe de Terminale

Ce carnet, qui doit être conservé en bon état et signé par les parents, sert à :

- Entrer dans l'établissement à partir du CP (les élèves de maternelle sont accompagnés par les parents)
- Noter les messages des enseignants et les communications de l'établissement
- Consulter l'emploi du temps
- Régulariser les retards et les absences
- Noter les rendez-vous parents-professeurs
- Noter les passages à l'infirmierie
- Prendre un rendez-vous avec un membre de la communauté éducative

Grâce à ce carnet, les adultes peuvent correspondre avec les parents à propos du travail ou du comportement. Nous invitons les parents à le consulter chaque soir pour le vérifier.

Tutoriel installation Pronote et/ou Pronote primaire

Comment paramétrer l'application PRONOTE et/ou Pronote primaire sur mon smartphone ?

- 1- Télécharger l'application PRONOTE et/ou Pronote primaire sur votre smartphone via l'Apple Store ou le Google Play Store
- 2- Lancer l'application PRONOTE et/ou Pronote primaire
- 3- Ajouter un compte en cliquant sur
- 4- Flasher le QR code (ci-dessous) 
- 5- Sélectionner votre espace (parents, élèves, professeurs, ...)
- 6- Saisir vos identifiants correspondants à votre espace
- 7- Cliquer sur votre compte : votre application est maintenant paramétrée

Attention : pour tout problème d'installation, se rapprocher de la responsable informatique (cf page 44).

Rencontres Parents/Enseignants

- **A l'école primaire** : les enseignants rencontrent les parents en début d'année et en cours d'année :
 - Deux fois en maternelle
 - Trois fois en élémentaire
- Les parents peuvent demander des rendez-vous aux enseignants tout au long de l'année en utilisant le cahier de liaison.
- **Au secondaire** : les enseignants rencontrent les parents en début d'année, puis au cours du premier trimestre et à la fin de chaque trimestre pour la remise des bulletins.

Une rencontre avec le professeur principal a également lieu au deuxième trimestre.

Les parents peuvent demander des rendez-vous aux enseignants tout au long de l'année en utilisant le carnet de correspondance.

L'engagement des parents

L'aide des parents est essentielle à la bonne gestion et au dynamisme de l'établissement. L'engagement des parents peut prendre plusieurs formes :

- Accompagnement des sorties pédagogiques.
- Participation au Comité des Fêtes pour contribuer à développer ensemble des festivités et des temps forts de l'école.
- Participation à la vie de classe et de l'établissement en devenant parent délégué ou en élisant vos représentants. **Voir ANNEXE 2 : INSTANCES.**

Représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole 2024-2025 : nouvelles élections prévues en octobre 2025

- SAANDI Assoumani
- BEN MESSAOUD Himène
- GURY SALAMBO Ludivine

Adresse courriel : parentsdelegatesprim@lfihm.org

Représentants des parents d'élèves au Conseil d'Établissement 2024-2025 : nouvelles élections prévues en octobre 2025

- ABDALLAH Nailat
- AHMED Farida
- MOUMINI Abdou

Adresse courriel : parentsdeleguesce@lfihm.org

Représentants des parents d'élèves aux Conseils de Classe 2025-2026

nouvelles élections prévues en octobre 2025

- 6^{ème} A -
- 5^{ème} A -
- 5^{ème} B -
- 4^{ème} A -
- 4^{ème} B -
- 3^{ème} A -
- 3^{ème} B -
- Seconde A -
- Seconde B -
- Première -
- Terminale -

Pour aller plus loin

Vous trouverez en annexe d'autres documents vous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et de vous y investir.

Tous ces documents sont également disponibles sur le site du lycée.

Le contenu de ces annexes est détaillé ci-après :

- Annexe 1 : Qu'est-ce que l'AEFE, l'APE ? Comment sont recrutés les personnels ?
- Annexe 2 :
 - Annexe 2-1 : Règlement intérieur (validé par le Conseil d'Etablissement du 26 juin 2023, modifié le 12 février 2025)
 - Annexe 2-2 : Règlement financier
 - Annexe 2-3 : Règlement de la demi-pension
 - Annexe 2-4 : Charte de la laïcité
 - Annexe 2-5 : Charte informatique

ANNEXE 3 : Les instances

Les instances de l'APE

- Le comité directeur et le bureau directeur
- La CRL et le groupe RH

Les instances du lycée

- Le conseil d'établissement
- Le conseil d'école
- La commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire
- La commission hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels
- Le conseil de discipline
- Le CVC et le CVL
- Le CESCE

Les instances pédagogiques

Au Primaire

- Conseil des maîtres, Conseil de cycle, Rencontres parents/enseignants

Au Secondaire

- Conseil pédagogique, Conseil école/Collège, Conseil de classe, Commission éducative, Rencontres parents/enseignants



*Bienvenue
et bonne
rentrée !*